

Rapport au Conseil Municipal de Gennevilliers du 30 juin 2010

La création du Conseil Local Educatif de Gennevilliers a été décidée par le conseil municipal du 13 mai 2009, dans le cadre des Assises de la réussite conclues le 16 mai 2009.

Le CLE a pour objectifs :

- Poursuivre et développer le travail engagé avec les Assises de la réussite.
- Faire de l'émancipation, de l'autonomie, de l'épanouissement, de l'éducation des enfants une priorité locale et municipale, un axe éducatif fort des politiques publiques.
- Elever le niveau d'exigences éducatives sur la ville.

Missions :

- Observer la mise en œuvre des décisions des assises et les évaluer
- Poursuivre la réflexion des assises pour émettre des propositions nouvelles et innovantes en matière de politiques publiques éducatives et de partenariat avec l'Education Nationale
- Etudier toutes propositions concernant les questions éducatives en direction de l'enfance (de la petite enfance aux préadolescents) afin de remettre un rapport public d'aide à la décision des élus ou émettre un avis sur des politiques publiques nationales, régionales ou départementales mises en œuvre à Gennevilliers. Il présente un rapport annuel de son activité devant le conseil municipal.
- Débattre et élaborer un plan annuel de conférences ayant pour objectif d'élever le niveau de connaissance et d'exigence éducative sur la Ville.

C'est un organisme consultatif auprès du Conseil Municipal, composé de parents (un parent par école désigné par les parents élus du conseil d'école), d'enseignants ou directeurs (un par école), de professionnels de l'éducation et de l'enfance, d'experts et d'élus.

Le bilan d'activités en chiffres :

Installé le 17 novembre 2009, le CLE s'est réuni cinq fois : 17 novembre, 11 décembre 2009, 16 mars, 4 mai 2010, 17 juin 2010, rassemblant entre 80 et 24 personnes selon les séances.

On peut estimer à 90 personnes différentes ayant participé au moins une fois à une séance du CLE ou au travail d'une commission du CLE.

Trois groupes de travail se sont constitués suite à la réunion du 11 décembre :

- Maison des parents/parentalité
- langage
- jeu et ludothèque

Ces groupes se sont réunis pendant et entre les séances plénières du CLE. Des visites sur sites ont été organisées (cf PV des groupes de travail)

Trois conférences ont été organisées avec entre 20 et 70 participants :

- sur l'enjeu des ludothèques,
- à la croisée des cultures, éduquer nos enfants
- familles, institutions, de quoi je me mêle ?

Bilan qualitatif sur le fonctionnement

L'existence du CLE est, en elle-même positive. Ce lieu permet la mise en réseau de parents, d'enseignants, de professionnels et d'élus qui le souhaitent. Son fonctionnement toute l'année permet de ne pas laisser des décisions des assises « aux oubliettes ».

Le point sur la mise en œuvre des décisions des Assises (document en Annexe) montre que de nombreuses décisions sont soit réalisées, soit en cours de réalisation ou de réflexion.

Nous mettrons l'accent ici sur ce qu'il reste à faire :

- **Améliorer / Renforcer les conditions de l'accueil des 2-3 ans dans les écoles** : réévaluer la « charte éducative » élaborée en 2007. L'Education nationale souhaite étendre le temps d'assistance éducative à l'ensemble de la journée pour les TPS/PS, ce qui implique de modifier les horaires et l'organisation du travail du Personnel des Ecoles (cf réunion du 18/03/2010 sur l'évaluation de la charte éducative). Par ailleurs, il reste à lancer une nouvelle étude interne sur la pertinence du dossier des ATSEM.
- **Mise en place d'un Groupe d'études pour la petite enfance composé d'élus, de professionnels, d'associations** : il sera saisi de toute question concernant la petite enfance -étude des futurs projets d'équipement, pertinence ou non de la « maison verte ».... Il a organisé les « Rencontres de la petite enfance » en avril 2010. Ce groupe a travaillé mais le rapport qui devait être rendu en octobre 2009 demande plus de travail que prévu et une meilleure définition de la commande. Une réflexion sur la Maison verte sera rendue fin juin 2010.
- **Mise à l'étude - pour l'été 2010** - de la possibilité d'ouvrir l'inscription dans tous les centres de loisirs - maternels - des enfants des parents qui ne travaillent pas, pour les mercredis et les vacances. **(en cours)**
- **Favoriser l'apprentissage des langues étrangères**, les locuteurs en allemand ont été mis en place ainsi qu'une campagne de sensibilisation des parents de C.E.1 à l'intérêt du choix de l'allemand. La campagne pour le choix de l'allemand en primaire donne des résultats encore modestes. Par ailleurs,

après la 6ème bi langue ouverte à Pasteur cette année, il y aura une ouverture à G. Mocquet à la rentrée, mais pas à E. Vaillant. Il était aussi prévu l'accueil de locuteurs anglais pour la rentrée 2010. Ce n'est pas fait. La municipalité a choisi de porter la totalité de l'effort sur l'enseignement de l'Allemand.

- **En partenariat avec l'Education nationale, lancement du projet « Orchestre à l'école »** : favoriser l'apprentissage d'un instrument de musique sur le temps scolaire, expérimentation en 2009 –2010 dans deux écoles. Ce n'est pas fait car discuté par et avec l'Education nationale. Celle-ci attire l'attention sur la grande quantité d'offre, déjà existante à Gennevilliers sur le temps scolaire.

Le bilan positif que nous tirons de l'existence du CLE sur l'année 2009/2010 est aussi porteur d'exigences d'amélioration sur l'année 2010/2011.

- Stabiliser le fonctionnement avec des convocations envoyées au moins quinze jours avant la réunion pour favoriser la participation, et mettre à l'ordre du jour la validation du compte rendu de la réunion précédente.
- Mieux rendre publique le travail du CLE et de ses commissions, notamment par l'intermédiaire du site internet et d'un bulletin d'information en direction de tous les parents 2 à 3 fois dans l'année pour animer un débat public.
- Doter les groupes de travail de responsables de l'administration communale, pour structurer le travail, aider à l'animation du groupe par la diffusion de compte rendu, l'organisation de conférences et visites sur site.
- Décider en début d'année d'un plan de travail, avec planning de réunion, pour les groupes de travail. Mieux cerner l'enjeu du rapport à délivrer au conseil municipal. En ce sens, la présence de cadres communaux est indispensable pour réaliser cette production car cela ne peut pas reposer sur la seule bonne volonté des membres du C.L.E.
- Ecrire en octobre aux parents d'élève nouvellement élus dans chaque école pour leur demander de désigner un représentant au CLE et donner la date de la première réunion (après les vacances de la Toussaint)
- Prévoir une animation pour les enfants pendant les conférences.

Propositions du CLE pour 2010/2011

Les groupes de travail sur « maison des parents, parentalité », jeux et ludothèque, langage n'ont pas avancé au même rythme ni de la même manière. Aucun groupe n'a fini son travail de réflexion et de production. Ceux-ci vont donc prolonger leur action sur 2010/2011. Le groupe de travail sur la petite enfance va intégrer le CLE.

Le premier CLE de la rentrée pourrait se tenir juste après les élections de parents d'élèves (donc début novembre) et avoir pour ordre du jour :

- planning de travail annuel des groupes existants pour finaliser le travail des groupes « parentalité », ludothèque et jeux, langage, et petite enfance
- propositions éventuelles d'autres groupes de travail
- point sur la mise en œuvre des décisions des assises

Le CLE a été très « localier », il ne s'est pas saisi de question nationale en rapport avec l'Education des enfants, pourtant les sujets ne manquent pas : réforme scolaires, moyens, politiques éducatives, (rythmes biologiques des enfants) etc...Certainement qu'il faudra sur le prochain exercice veiller à aborder ces questions.

Nous proposons au conseil municipal d'engager cependant des actions ou réalisations sur 2010/2011.

- **Travailler** à la mise en œuvre des décisions des assises non mises en œuvre
- **Engager des recherches/actions** dans quatre domaines :
 - o Sur l'usage des livres jeunesse, de la lecture (centre de loisirs, parents, école, bibliothèques, ...) avec un labo de recherche de l'université de Paris VIII et qui aurait pour objectif pour la Ville d'avoir un rapport sur les politiques publiques éducatives possibles avec le livre jeunesse.
 - o Sur la lecture du conte dans les centres de loisirs. Objectif expérimenter sur deux ou trois ans les « préconisations » de Serge Boimare : Lire les mythes pour guérir la peur d'apprendre
 - o Sur le Temps d'études requalifié pour questionner sa pertinence et celle de son organisation.
 - o Sur des pratiques et actions de communications dans un quartier sur le thème : co éducation, chaque adultes co responsable de l'éducation et l'épanouissement de tous les enfants du quartier.
- **Organiser des initiatives sur la petite enfance** sur la base de deux objectifs :
 - Elever le niveau d'exigences des politiques éducatives sur notre ville
 - Développer le réseau, le travail en commun avec les professionnels de la petite enfance et les parents.
- **Continuer et développer les initiatives de découverte** de formation et de métiers en direction de la jeunesse pour travailler « l'envie », « les perspectives d'avenir personnel », les « passions ». Développer l'accès à la culture scientifique à partir des développements de Math'gic, et de collaborations avec des mathématiciennes comme S. Baruck.
- **Reprendre le travail** sur la définition d'un **projet éducatif pour la Ville** afin de proposer un même objectif à tous les intervenants. Ce projet éducatif doit exprimer la contribution au « réussir ensemble », c'est-à-dire les stratégies mises en œuvre par les services et dispositifs municipaux pour créer un environnement favorable au « réussir ensemble » des enfants et jeunes de Gennevilliers. « *L'épanouissement des talents singuliers à l'intérieur du plein développement de tous* ».

- **Proposer des outils d'évaluation**, autre que « fait ou pas fait », sur les décisions des assises.

En Annexe, les comptes rendus de réunion du CLE et des groupes de travail